
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
-----**DÉCRET N° 2021 – 319 DU 16 JUIN 2021**

portant nomination de monsieur **Aboubakari KOTO-YERIMA** en qualité de chef de cabinet de la vice-présidente de la République.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2021-257 du 25 mai 2021 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-307 du 09 juin 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2021-053 du 10 février 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du cabinet et des services du vice-président de la République ;
- sur** proposition de la vice-présidente de la République,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 juin 2021,

DÉCRÈTE**Article premier**

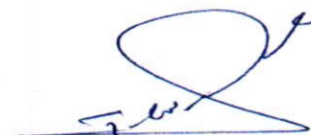
Monsieur **Aboubakari KOTO-YERIMA** est nommé chef de cabinet de la vice-présidente de la République.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal officiel.

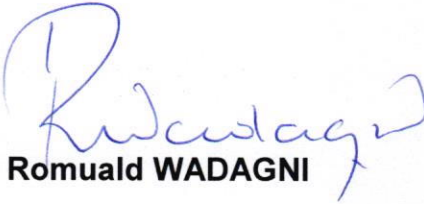
Fait à Cotonou, le 16 juin 2021

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances, Ministre d'État,



Romuald WADAGNI

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 02 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; HCJ : 2 ; MEF : 2 ; AUTRES MINISTÈRES : 22 ;
SGG : 4 ; JORB : 1.